

Principe

Les données évènementielles ou signalements sont à déclarer au fil de l'eau dans le mois.

Cas particulier du travail temporaire :

Déclarer un arrêt de travail par le biais de la DSN évènementielle peut engendrer un rejet dès lors que le contrat n'est pas encore connu en DSN.

En effet, les DSN sont rejetées, mais normalement mises en attente de la DSN mensuelle M+1.

Ce blocage peut entraîner un décalage dans l'indemnisation. Il convient alors de faire une déclaration de l'attestation de salaire sur Net-Entreprise.

Pour lever ce bloquant, on peut effectuer une **DSN d'amorçage** dans le logiciel après avoir effectué la DPAE. Cette procédure a été mise en place depuis 2021 et la norme DSN P20V01.

La DSN d'amorçage permet, en amont de la DSN mensuelle, de :

- Récupérer le taux de Prélèvement à la Source (PAS) de manière dynamique
- Initialiser le processus d'affiliation ou modifier les paramètres pour les contrats des organismes complémentaires
- Obtenir en anticipation le Bilan d'Identification du Salarié
- Récupérer le numéro de contrat de travail précédemment déclaré lorsque le déclarant n'a pas accès à cette information. Cela permet d'assurer un chainage correct lors d'une mutation, d'un changement de tiers déclarant ou d'un changement de logiciel déclaratif.

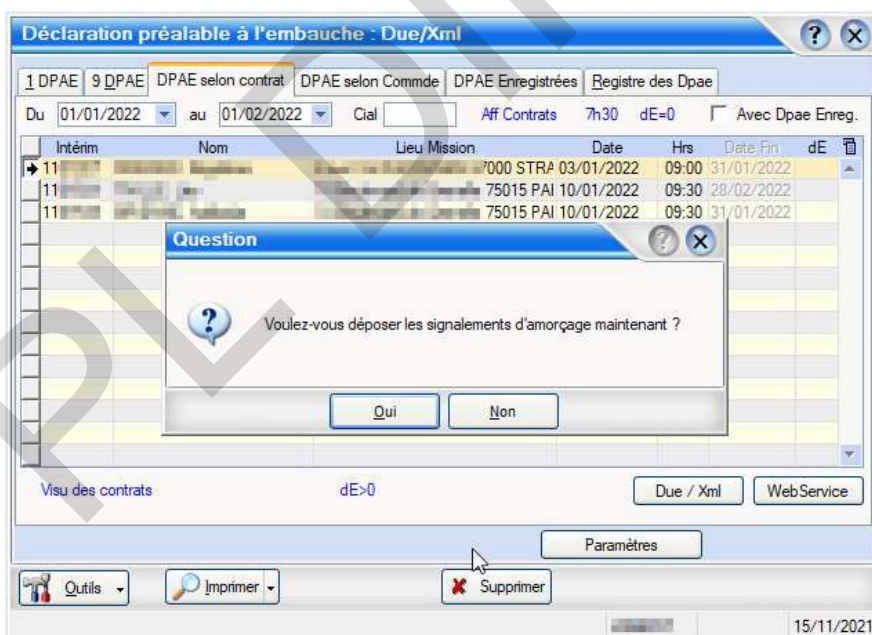
Il faut une version de TEMPO au minimum du 08 décembre 2021

Procédure dans TEMPO

A partir de **TEMPO**

Dans Attestation ... DPAE enregistrée

Vous effectuez votre DPAE normalement et à l'issue du traitement vous déposez les signalements d'amorçage :



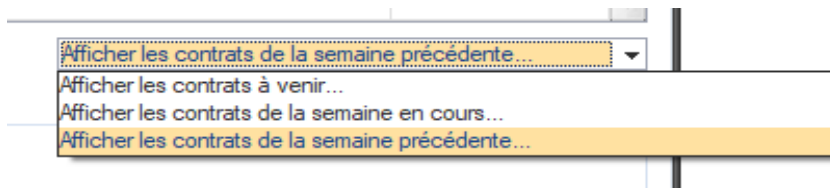
Le programme enchaîne avec les 4 étapes du dépôt des DSN de signalement.

A l'étape 1 : C'est le choix des contrats



Pour information :

Une liste déroulante permet également de sélectionner la période à traiter. Cela permet de ne pas afficher les Dsn d'amorçage sur des contrats des mois antérieurs (Non déposés).

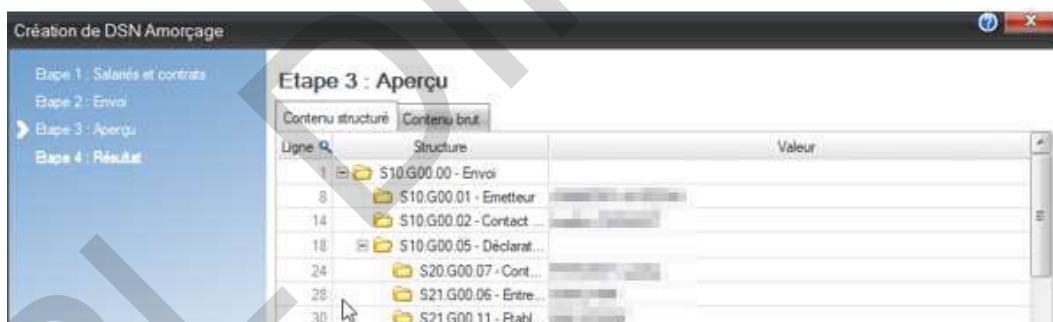


Par défaut, à l'ouverture le programme propose les contrats de la semaine.

A l'étape 2 : Le fichier est déposé immédiatement en "Réel".



A l'étape 3 : vous accédez au contenu de votre fichier



A l'étape 4 : Fichier que vous déposez par le Webservice



Note :

1. Si le dépôt du signalement est oublié, on peut accéder directement à la déclaration. Au menu de **TEMPO**.



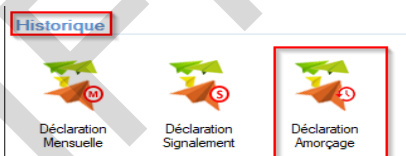
Attestation ...

Le traitement peut également être fait à partir du module de la **DSN**.



Dans Déclaration ...

2. On retrouve la récupération des informations dans l'historique des DSN d'amorçage



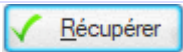
Dans Déclaration ... Historique

Traitement des Retours

1. Dans le module de la **DSN Déclaration ... Retour Amorçage**



Le retour n'est pas forcément immédiat.



Cliquer sur le bouton

Chaque traitement des retours concerne l'ensemble des fichiers en attente.

Bilan de retour

Libelle	Code

Les bilans de retour sont consultables.
Le taux PAS est récupéré pour la prochaine paye.

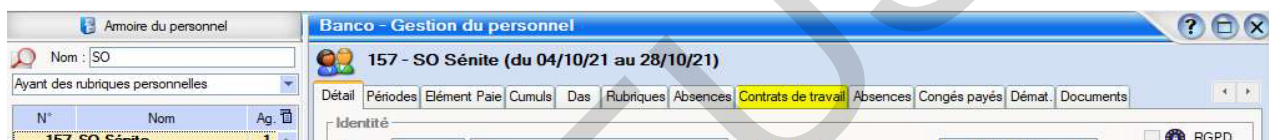
2. Le traitement peut être fait à partir de **TEMPO**. **Attestation ... Amorçage CR**



Cas des Salariés Permanents

Dans **BANCO**

1. Le signalement d'amorçage est généré lors de la création du contrat de travail sur la fiche du **Salarié ... Onglet Contrat de Travail**.

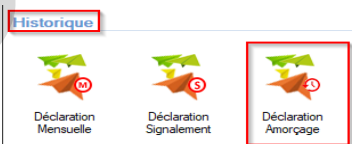


2. Le Dépôt/Récupération est fait à partir du Module de la **DSN**.



Dans **Déclaration ...**

3. On retrouve la récupération des informations dans l'historique des DSN d'amorçage



Dans **Déclaration ... Historique**

DSN Amorçage de SO Sénite - Contrat N° 00363 (Réal)

Salarié	N° N.I.R.	Matricule	Taux P.A.S.	Identifiant PAS	Anomalies
SO Sénite	3387126	PLD-157		184743308	